

# NOMMER LES ACTIONS SOCIALES DE MAINTIEN EN EMPLOI

---

**Thésaurus concerné : Thésaurus des dispositifs/solutions mis(es) en place**

*Ceci peut être saisi directement dans le DMST.*

## ■ Pourquoi et comment nommer les origines de l'orientation dans une démarche sociale?

Nommer les origines de l'orientation, en tant qu'élément causal ou contextuel ou favorisant le besoin d'orienter un salarié vers une structure ou un professionnel, permet de renseigner le parcours de prévention de la désinsertion professionnelle dès sa genèse.

## ■ Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité des origines des orientations dans une démarche sociale ?

La recommandation de la HAS (janvier 2009) sur le Dossier Médical en Santé au Travail, obtenue par la méthode du consensus formalisé, recommande :

### Tableau 5 – Informations concernant les propositions et l'avis du médecin du travail à colliger dans la DMST

- Proposition d'amélioration ou d'adaptation du poste de travail, de reclassement, etc.

## ■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

### Descriptif du Thésaurus des dispositifs/solutions mis(es) en place

Pour construire ce Thésaurus, les membres des Groupes Thésaurus, à partir des listes utilisées dans les SPSTI, ont retenu les dispositifs et les solutions les plus fréquemment mises en œuvre par les acteurs concernés.

Il comprend 18 libellés qui sont les suivants :

- adaptation de la situation de travail, aménagement définitif du temps de travail
- aide à l'accessibilité, mobilité
- aide au maintien en activité (AMA) (travailleur indépendant)
- aides humaines, aides techniques (prothèses auditives, ...)
- allocation adulte handicapé (AAH)
- bilan, formation, tutorat (VAE, CPF, CEP, alternance, transition professionnelle, ...)
- carte de mobilité inclusion (invalidité, stationnement ou priorité)
- contrat de rééducation professionnelle en entreprise

- essai encadré
- pension d'invalidité
- prestation ergonomique (EPAAST)
- prestation de compensation du handicap (PCH)
- prestation spécifique handicap
- prime financière d'aide au maintien
- reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH)
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- rente AT/MP
- temps partiel thérapeutique

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de cinq digits.

### ⚙️ Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus ad hoc répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises sont ainsi étudiées en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour, livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent thesaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

**Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : [veille-thesaurus@presanse.fr](mailto:veille-thesaurus@presanse.fr).**

**La version 2022 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :**



**THÉSAURUS** Version 2022  
**HARMONISÉS**



**Télécharger le Thésaurus des dispositifs/solutions mis(es) en place (Cf. annexe n°73)**